

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS: Elus municipaux : Annick DEFAYE (Co-Présidente Éluë), Denis THOMMEROT, Conseiller municipal délégué.

Membres conseil de quartier : Marylène FOURNIER (Co-Présidente Habitante), Jean-Jacques ACHARD, Michel BARRE, Albert BOCHER, Sylvie CHATELIER, Anthony DRAPEAU, Arlette ESTOUP, Dominique FAUCHER, Henry GARNAUD, Stéphanie GILA, Marie-Joséphine GOY, Magali HAUTENAUVE, Marie-Paule MILLASSEAU, Marie-Françoise PRONOST, Pascale RIVAUD, Jacky SIRE, Josiane THIELL-DABBERT, Pierre VALENTIE, Michèle VALIN, Pascal VEQUE.

Excusés : Pilar BAUDIN et Franck MICHEL, Adjoints au Maire, Elisabeth BEAUVAIS, Conseillère municipale, Christophe BRISSET, Joël CHATE, Sylvie CHATELIER, Dominique CLOUZEAU, Christian GOICHON, Gérard GOY, Jonathan JUBIEN, Claude RAYMOND, Jean-Claude SIGOIGNE, Roselyne VILLEMUR, Annie YONI.

Absents : Marc BILLARD, Cyril GERBE, Aïcha HABBOUCHI, Julie JOLY, Nadine LABRUNE, Sébastien MATHIEU, Yolande TOUCHETEAU.

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL (Direction des Vies participatives), Fabrice DARTAYET (Direction des Espaces publics, Nicolas LE ROY (coordinateur jeunesse, CSC 2 Champs)

Public : 15 personnes.

Ouverture de la séance à 20h

Ordre du jour :

1. Point sur les dossiers de la commission Vie quotidienne

- Abords de l'école Jean Jaurès en présence de F. DARTAYET (Bureau d'études espaces publics)
- Autres dossiers voiries – vie quotidienne

2. Réflexion sur l'utilisation des crédits d'investissement pour 2012

3. Point sur TECIVERDI - groupe Ecologie urbaine

4. Point sur les dossiers de la commission Vivre ensemble

- Point sur le projet Rame en cœur
- Autres projets d'animation du quartier

5. Temps d'échange avec les conseillers et le public – questions diverses d'actualité



1. POINT SUR LES DOSSIERS DE LA COMMISSION VIE QUOTIDIENNE

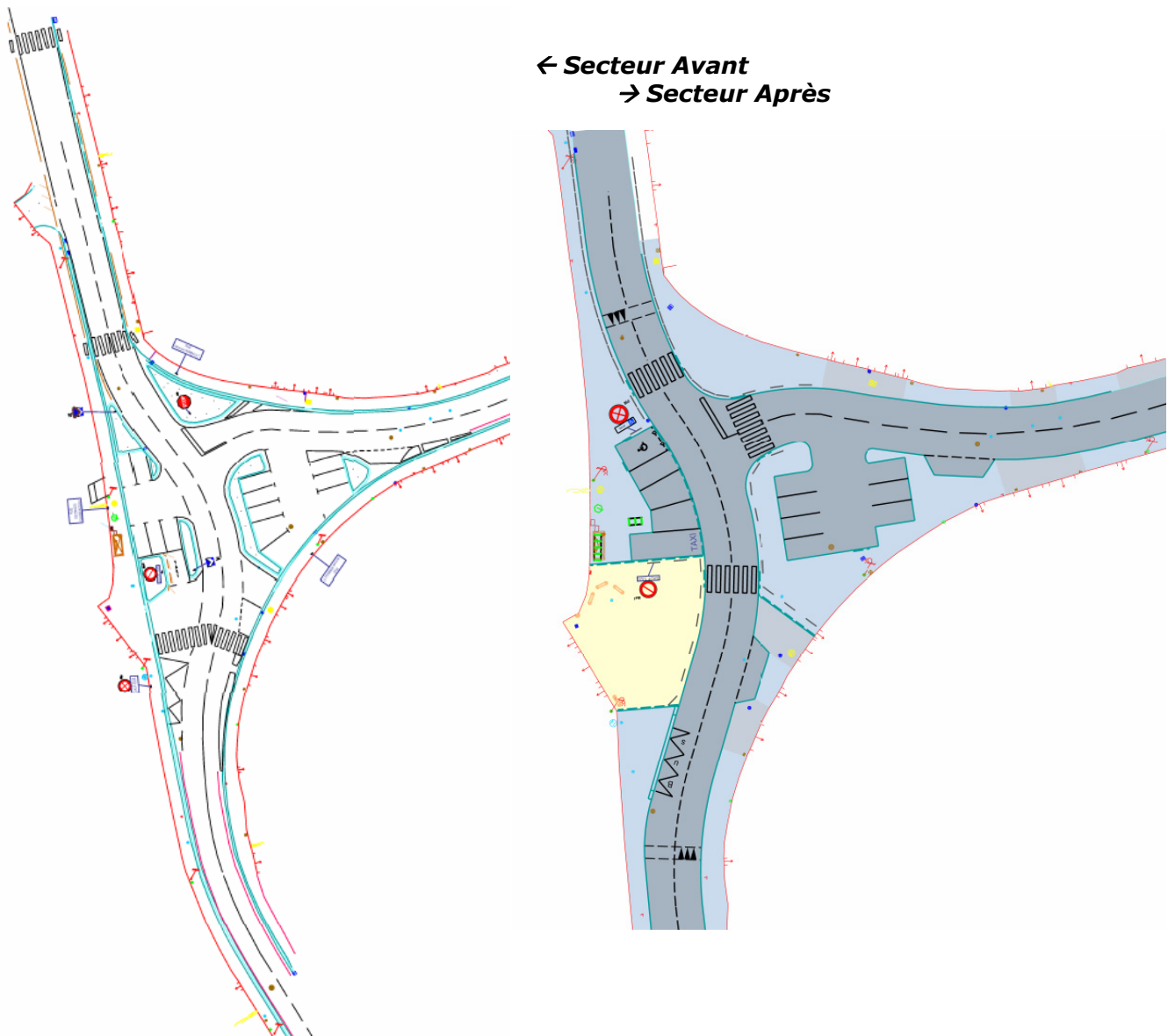
1. Présentation projet aménagement aux abords de l'école Jean Jaurès

F. DARTAYET, responsable du Bureau d'études espaces publics, présente le projet d'aménagement des abords de l'école primaire Jean Jaurès. Il est le fruit d'une phase de réflexion et concertation de mars à novembre 2011 avec les représentants de l'école (Directrice et personnel enseignant), des représentants de l'association des parents d'élèves, quelques conseillers de quartier, les 2 coprésidentes élues et les services de la ville (Direction des Vies participatives et Bureau d'études de la Direction des Espaces Publics).

En novembre dernier, l'aménagement a été l'objet d'une présentation suivie d'une validation auprès du groupe de travail et des riverains proches.

Le projet d'aménagement consiste à :

- sécuriser les abords de l'école pour les piétons
- clarifier tous les cheminements piétons d'accès à l'entrée de l'école
- répondre aux besoins spécifiques de l'école en matière d'accueil et de prise en compte des personnes à mobilité réduite (notamment du fait de l'existence de l'enseignement CLIS)
- conserver le même nombre de places de stationnement sur le secteur (mais il n'a pas été exprimé de problème ou de besoins en stationnement particuliers dans le secteur).



L'aménagement consiste donc à :

- réaliser un parvis piétonnier inaccessible aux véhicules devant l'entrée de l'école (qui permet toutefois les livraisons par des barrières amovibles)
- implanter un plateau surélevé aux abords de l'école et également au carrefour avec la rue Jacques Rimbault.
- implanter l'arrêt de bus sur la chaussée le long de l'école
- installer des barrières sur l'ensemble du secteur à proximité de l'entrée de l'école afin de libérer les trottoirs du stationnement éventuel de véhicules.
- implanter des passages piétons plus lisibles et optimisés pour une traversée plus courte et plus sécurisée.
- aménager une case de stationnement pour les véhicules taxis qui transportent les élèves à mobilité réduite.
- instaurer une case de stationnement pour les personnes à mobilité réduite aux abords de l'école.
- il a également été ajouté quelques stationnements pour les vélos ainsi que quelques éléments de mobilier urbain (banc, poubelle) demandés par le groupe de travail.

Le montant global du projet est estimé aujourd'hui à 180 000 € et peut être envisagé sur 2 tranches (une réalisée à l'été 2012, côté école et l'autre, côté rue Jacques Rimbault, l'année suivante).

***Questions – réactions des conseillers / du public :**

- *Est-il prévu d'implanter quelques arbres ?*

F. DARTAYET : il est nécessaire de vérifier que l'implantation d'un ou 2 arbres ne posera pas de problème d'accès pour les livraisons et les secours.

- *Existe-t-il un pédibus dans cette école ?*

A. DEFAYE avait été contactée par les parents d'élèves de l'école pour lancer la réflexion et trouver un soutien de la part de la municipalité. Les coordonnées des personnes ressources au sein de la direction de l'Enseignement ont été transmises mais le projet reste sans aboutissement à ce jour.

- *Il apparaît judicieux, en termes de communication, de parler de projet d'aménagement accessible à tous et non accessible aux personnes à mobilité réduite. Cela permet de changer le regard porté sur les personnes en situation de handicap.*

A. DEFAYE confirme le souhait d'éviter de stigmatiser les personnes en situation de handicap. C'est la raison pour laquelle, par exemple, l'aire de jeux de Massujat réalisée avec le concours du Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot a toujours été présentée comme accessible à tous, étant donné qu'elle présente des aménagements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite.

- *La question du financement d'un projet qui dépasse l'enveloppe annuelle allouée au Conseil de quartier (180 000 € pour 100 000 € par an) est soulevée. La municipalité ne peut-elle pas prendre en charge financièrement une partie du projet qui relève de l'intérêt général ?*

M. FOURNIER indique que la question du vote du financement sera débattue à l'issue de la présentation de l'ensemble des points qui peuvent susciter une participation financière du Conseil de quartier en matière d'investissement.

2. Autres dossiers espaces publics (en présence de F. DARTAYET)

1/ RUE DES PELERINS

Les habitants de la rue des Pèlerins ont interpellé le conseil de quartier au printemps 2011 sur :

- la vitesse des véhicules sur cette rue
- le stationnement sauvage sur les trottoirs
- l'éloignement des arrêts de bus qui ne sont pas implantés dans la rue

M. FOURNIER indique que concernant la question de la desserte par les bus du secteur, l'arrêt le plus proche est à moins de 500m de la rue des Pèlerins, donc a priori dans les normes que la CAN respecte en termes de desserte. Toutefois, depuis la restructuration du réseau de bus de la CAN, il existe plusieurs problèmes de desserte locale dans différents quartiers de la ville qu'il apparaît



nécessaire de faire remonter auprès des services de la CAN. M. FOURNIER transmettra ces éléments à l'occasion du prochain Comité consultatif inter-quartiers fin février.

Il est demandé aux services techniques de la ville s'il est possible de réaliser un aménagement a minima pour répondre à cette demande (par exemple un stationnement en quinconce comme cela a été réalisé sur la rue de Champommier).

Il est utile de rappeler qu'il existe déjà des aménagements pour limiter la vitesse des véhicules sur le haut de la rue. Une fiche de proximité est rédigée pour lancer une instruction technique.

2/ RUE BRUN PUYRAJOUX

Dans l'ordre des priorités du Conseil de quartier du mandat 2008-2011, cette rue constituait la priorité suivante. Les membres de la commission font le constat suivant :

- régulièrement des véhicules empruntent cette rue à sens unique à contre sens. La mise en place d'une meilleure signalétique de ce sens unique paraît par conséquent nécessaire.
- de nombreux véhicules empruntent cette rue. Il est donc demandé un comptage des passages sur la rue.

Il est également demandé :

- quelques aménagements sur la rue St Georges : marquage d'une ligne jaune pour interdire le stationnement de véhicule à l'angle de la rue St-Georges du coté pair et implantation d'un plot du coté impair pour protéger le débouché des piétons, les véhicules qui l'emprunte tournent très court.

Premier retours de la Direction des Espaces Publics :

Les services techniques ne sont pas enthousiastes pour réaliser des comptages de véhicules si aucun projet d'aménagement n'est prévu à court ou moyen terme. Ils devraient nécessairement être réactualisés. La demande a tout de même été relayée, mais pas de réponse arrêtée à ce jour.

***Questions – réactions des conseillers / du public :**

- *Il faudrait au minimum sécuriser le cheminement des élèves de l'école Jean Jaurès. En effet, ils traversent la rue à hauteur de la rue Curie pour rejoindre l'arrêt de bus de l'avenue de Limoges par la rue St Georges.*
- *Pourquoi ne pas passer la rue en zone 30k/h ?*

F. DARTAYET : implanter une signalétique pour limiter la vitesse ne suffit malheureusement pas pour influencer sur la vitesse effective des véhicules. On sait également que sur ce type de rue aucun contrôle de vitesse ne sera envisagé. Un panneau coûte cher et n'est pas suffisant.

- *N'est-il pas envisageable de faire parvenir un courrier à la société d'ambulances qui est installée en bas de la rue et dont les chauffeurs conduisent très vite ?*

En conclusion, M. FOURNIER indique qu'avant de réfléchir à un aménagement global, il est nécessaire d'apporter des solutions aux petites demandes exprimées (notamment de sécurisation du cheminement des élèves de Jean Jaurès et la rue St Georges). Au moment opportun, le Conseil de quartier mettra en place un groupe de travail associant les riverains.

3/ POIDS LOURDS RUE DE GOISE

Lors du dernier conseil de quartier, il avait été signalé une circulation assez intense des poids lourds sur la rue de Goise dans la portion comprise entre la route d'Aiffres et le rond-point de la rue d'Inkermann.

Cette recrudescence des poids lourds s'explique en particulier par l'existence du chantier de l'EPHAD du Grand Cèdre en cours de construction rue de Goise.

La commission relaye donc les demandes suivantes :

1- un comptage des véhicules poids-lourds avec leur destination : prennent-ils le reste de la rue (entre le rond-point de la rue d'Inkermann, et le pont SNCF) ou empruntent-ils la rue d'Inkermann pour se rendre dans les entreprises de transports situées près de la gare.

Réponse de la Direction des Vies participatives : Un comptage de véhicules spécifiques (ici poids lourds) ne peut pas se faire avec la simple pose de compteurs sur la chaussée. Ce type de comptage demande la mobilisation de moyens humains éventuellement en utilisant le budget de fonctionnement ?



2- la réglementation en la matière

Réponse de la Direction des Vies participatives : Pas de réglementation spécifique en matière de transit des poids lourds sur ce secteur. Sur le plan réglementaire, quelques dispositions concernant la circulation des poids lourds sur l'ensemble de la ville de NIORT. L'arrêté préfectoral du 07 novembre 2000, prévoit en considérant la préservation de la sécurité publique ; l'environnement ainsi que la nécessaire fluidité du trafic sur la ville de NIORT, une réglementation de la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes.

Les itinéraires de déviation des poids lourds pour préserver le centre ville sont les suivants :

- une ceinture périphérique composée principalement de l'avenue de Paris, des boulevards de l'Europe, Allende, Wellingborouh, Pompidou, Monnet et Mendès France délimite un périmètre d'interdiction pour les poids lourds de plus de 3,5 T en transit.
- l'arrêté d'interdiction ne concerne pas les transports en communs ainsi que la desserte locale

3- a minima la commission demande une réfection de la rue de Goise.

Réponse de la Direction des Vies participatives : Cet entretien est prévu de la route d'Aiffres jusqu'au rond-point d'Inkermann.

Réponse de F. DARTAYET : Il est possible de réaliser un aménagement tel que celui qui va être mis en place prochainement sur la rue de Souché / Aéroport : marquage de places de stationnement alterné avec implantation d'îlots directionnels en amont des places afin d'imposer le contournement de ces places même lorsque aucun véhicule n'est stationné. Ce principe d'aménagement permet de maintenir le conducteur en éveil et de limiter sa vitesse.

4/ DIVERS

Devenir de l'ex-mairie de quartier : Présentation du projet par P. RIVAUD (Directrice) et N. LE ROY (responsable enfance-jeunesse) du CSC 2 Champs

GENESE ET OBJECTIFS

Octobre 2007 : Recrutement du responsable « Enfance – Jeunesse »

Objectif :

- Développer les liens avec les partenaires jeunesse
- S'inscrire dans des projets d'actions collectifs (Naissance des ateliers Impro-Ados Quartiers et travail étroit sur des projets avec les animateurs culturels des deux lycées du territoire)

Problématique : seul 5% du temps de travail est imparti aux missions jeunesse, ce qui s'avère trop limité pour mettre en place un vrai service à destination du public.

Septembre 2011 : Recrutement d'un animateur jeunesse à mi-temps (20h semaine)

Objectifs :

- Renforcer le lien social et le dialogue intergénérationnel
- Favoriser l'enrichissement culturel
- Stimuler la participation aux responsabilités collectives
- Impliquer chacun dans la lutte contre les inégalités de tous ordres

Moyens :

- La coopération entre les équipes d'animation des différents quartiers
- La recherche généralisée du partenariat sous toutes ses formes avec les autres acteurs sociaux
- L'encouragement, l'accompagnement et la valorisation des initiatives
- La mise en relation des différents dispositifs d'accueil pour une vision globale et des réponses adaptées aux différents besoins des publics
- La découverte d'activités et de pratiques socioculturelles et socioéducatives variées

LES ACTIONS ET ANIMATIONS MISES EN PLACE :

1/ Un « accueil jeunes » les mercredis (de 14h30 à 18h30 à partir de 11 ans, gratuit)

Fréquentation : 25 inscrits / 6 en moyenne présents chaque mercredi

Les animations et les temps d'accueil des vacances scolaires

2/ Un accueil après-midi ou journée avec des temps d'activités (sorties, ateliers, projets...)

Fréquentation : 20 inscrits / 8 en moyenne tous les jours (nombre maximum pour déplacement en minibus)



3/ Des ateliers hebdomadaires :

- Percussions le mercredi de 17h à 18h une fois tous les 15 jours (à partir de 11 ans – gratuit)
- IAQ : Impro Ados Quartiers le mardi soir de 19h30 à 21h30 (à partir de 14 ans – gratuit)
- Projet fun Ping-pong, atelier une fois par mois les vendredis soirs

4/ Des passerelles sur des projets du centre

- L'appel du large (conseil de quartier, csc Goise, lycée Gaston Barré)
- Semaine thématique Santé Bien être (csc Souché, lycée Gaston Barré)

5/ Des projets en construction

- séjour ski (plusieurs CSC)
- Rallye citoyenneté (plusieurs csc)
- TECIVERDI
- Festival TAKAVOIR
- Partenariat avec le festival nouvelle(s) Scène(s) (2013)

OUTILS DE COMMUNICATION

- Création d'un Facebook (mode de com. Adapté au public)
- Un nom porteur et identifié
- Création d'une base de données téléphone mobile et Email (pour des infos instantanées)
- Un questionnaire pour connaître les attentes et les envies
- Le partenariat avec les acteurs locaux de la jeunesse

PROBLEMATIQUE

Le lieu d'accueil du public est situé au CSC, alternant les changements de salle en fonction des besoins de l'ALSH (Centre de Loisirs), salle de sieste des petits ou salle d'activités des grands. Pour le moment, le public et l'encadrant du mercredi expérimentent ce dispositif nouveau « l'esp(L)ace aux jeunes » mis en place depuis septembre 2011.

Le CSC envisage dès maintenant, des pistes de développement du secteur et surtout les moyens mis, ou pouvant être mis à la disposition des jeunes pour continuer sur cet élan constructif.

Les adolescents, comme tout public, ont besoin de repères, d'identification, donc d'un lieu afin d'avoir le sentiment de considération, de propriété.

Pour L'équipe jeunesse du Centre Socioculturel, l'importance de disposer d'un lieu constant et non éphémère, permettrait de développer les activités avec le public et de multiplier les possibilités d'actions.

Le lieu envisagé : L'ancienne Mairie de quartier

Actuellement inoccupé, le local paraît idéal par sa localisation (à proximité des 2 lycées du quartier), et par les infrastructures à proximité (plateau multisports, table de ping-pong, terrain bi-cross, piscine).

Actuellement très peu de jeunes du quartier de Champommier fréquentent les activités de « l'esp(L)ace aux jeunes ». En ayant une implantation directe sur le quartier, ce serait un atout de plus pour faire connaître les activités.

De plus, des activités périscolaires pour le public lycéen, public difficilement « captif » car plus autonome, seraient envisageables sur les temps méridiens (12h-14h). Cela renforcerait le partenariat entre le CSC et les partenaires éducatifs des quartiers, le but n'étant pas de concurrencer les animateurs culturels des lycées mais de travailler en complémentarité. La présence et l'accompagnement d'un professionnel garantiraient le « respect » de l'occupation des lieux.

***Questions – réactions des conseillers / du public :**

- *L'implantation d'une antenne jeunes au sein de l'ex-mairie de quartier serait un plus à la fois pour l'optimisation de l'utilisation du lieu trop souvent laissé à l'abandon mais également pour assurer une présence adulte sur le secteur, ce qui permettra de contenir les problèmes (dégradation mobilier et notamment de l'aire de jeux, tags,...).*
- *Il s'agit d'un projet très porteur pour le quartier*
- *La présence d'un adulte notamment pendant les pauses méridiennes serait un plus.*

D. THOMMEROT : il est nécessaire que le CSC passe par une demande officielle auprès de la ville de Niort. Aujourd'hui, la ville a lancé une étude sur l'ensemble de son patrimoine immobilier en vue de



constituer son schéma directeur. Une demande officielle permettra de mettre en relation l'existant et la demande.

Il est utile de rappeler également qu'une mise à disposition implique quelques notions d'intendance (rédaction d'une convention de mise à disposition, participation aux dépenses de fluides,...). Une autre demande d'utilisation de ce local pour la mise en place des activités liées à une AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne) a été évoquée et ce lieu demeure l'espace des réunions des commissions du Conseil de quartier.

- *En réaction aux éléments apportés par D. THOMMEROT, P. RIVAUD indique que le CSC envisage tout à fait le partage de cet espace entre différents usages qui ne feront qu'enrichir le projet global. Enfin, il est important de noter que l'animateur dont le temps de travail est dédié aux jeunes ne travaille qu'à temps partiel.*

2. REFLEXIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENT POUR 2012

A ce jour, le projet d'investissement pour lequel le Conseil de quartier peut assurer un financement est l'aménagement de sécurité aux abords de l'école Jean-Jaurès présenté en début de réunion. Toutefois, le montant du projet est évalué à 180 000 €, montant que le Conseil de quartier peut voter en intégralité aujourd'hui mais qui sera financé sur 2 exercices, en 2012 et en 2013 pour une somme identique de 90 000 €.

****Questions – réactions des conseillers / du public :***

- *Ce projet pourrait tout de même être considéré comme un projet de ville qui répond à l'intérêt général et qui va au-delà des compétences du Conseil de quartier.*
- *Il est dommage que le budget municipal ne prenne pas en charge ce type de dossier.*

A. DEFAYE : il est nécessaire de préciser que ce projet d'aménagement n'est pas inscrit au budget municipal 2012. De plus, l'époque où la municipalité pouvait abonder le financement d'un projet Conseil de quartier est révolue.

- *On parle du projet d'aménager la rue Brun-Puyrajoux depuis 4 ou 5 ans. Au regard du budget alloué à l'aménagement de l'École Jean-Jaurès, on ne pourra pas envisager de financement pour Brun-Puyrajoux avant 2014...*

M. FOURNIER : le Conseil de quartier du dernier mandat a fait le choix de répondre à une demande de sécurisation des abords de l'école du quartier qui n'a fait l'objet d'aucun aménagement contrairement aux 2 autres écoles du quartier. Toutefois, la question de financer un projet sur plusieurs exercices se pose et sera relayée au Comité consultatif inter-quartiers.

VOTE du financement du projet Jean-Jaurès à hauteur de 180 000 € pour 2012 et 2013 :

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 20.

3. POINT SUR TECIVERDI - GROUPE ÉCOLOGIE URBAINE

Dans le cadre du week-end commun aux quartiers de St Florent, Souché et de Goise-Champommier-Champclairot, le Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot est à l'initiative de plusieurs projets :

- un projet « Des fleurs et des papillons dans nos jardins » en lien avec Noé Conservation pour la reconnaissance, l'identification et l'inventaire des papillons. Ce projet démarre dès maintenant avec la distribution de sachets de graines à semer dans les jardins privés du quartier. Les fleurs issus de ce sachet sont attractives pour les papillons et permettront ainsi de lancer l'identification et l'inventaire (réalisé en grande partie pendant le week-end Téciverdi). Il s'agit d'une expérimentation en matière de science participative.
- Visites découverte des insectes dans les jardins privés avec l'OPIE.

Le week-end de juin sera marqué par le lancement de wiki-niort. Cet « embryon de toile » valorisant Niort sous toutes ses facettes, a été mis en œuvre à l'initiative du Conseil de quartier de Souché. Il s'agit d'un « Wiki », c'est-à-dire d'un site internet à vocation non commerciale permettant de partager des connaissances, des informations, notamment celles relatives à l'histoire et au patrimoine de nos quartiers, idée séduisante et réalisable. Wiki-niort recèle ainsi un potentiel extraordinaire qui sera exploité avec le temps...

Un petit groupe de travail s'est monté au sein du quartier et a tenu une première réunion début février avec une petite dizaine de personnes, disposées à contribuer à collecter, fixer et diffuser,



transmettre des éléments de la culture et de l'histoire locales. Ce groupe s'est donné l'objectif de travailler en premier lieu sur 3 thématiques spécifiques, permettant de mettre en valeur le quartier de Goise-Champommier-Champclairot :

- personnalités du quartier (maires, conseillers, résistants ...)
- présence agricole dans le quartier dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle
- typicité de l'habitat de Champclairot (Castors).

La prochaine rencontre est prévue (et ouverte à tous) le **mardi 13 mars à 18h** au CSC des Chemins Blancs (Goise-Massujat).

PROGRAMME TECIVERDI – Quartiers 2-3 juin

TECIVERDI QUARTIERS - WE 2-3 JUIN			
Samedi 2 juin - 11h > 0h30		Dimanche 3 juin - 9h15 > 17h	
en continu	@ Bassin d'orage av Limoges : Exposition photos DARRI		
	Expositions photos + atelier arts plastiques CSC Chemins blancs		
	@CDG : Exposition 3 Hôtels à insectes CME		
		9h > 10h30	3 visites découverte : Chemins Vieux-Souché ? DSNE Aérodrome GODS Bassin orage (av Limoges)? V Albouy
		11h > 12h30	Conférence V. Albouy : 3. Au jardin, adieu les pesticides et bienvenue aux auxiliaires
14h	Lancement officiel We Teciverdi	14h > 15h	Découverte jardins privés : N'y a t il que des légumes et des fleurs dans nos jardins ?
dès 14h30 et en continu jusqu'à 18h30	Sculpture sur calcaire en direct Atelier cuisine insectes Stand WIKI Identification + inventaire papillons Sculpteur sur ballons	14h30	Rallye insectes (tout public)
14h45 > 15h15	Déambulation Echassiers araignées	15h15 > 16h15	Découverte jardins privés : N'y a t il que des légumes et des fleurs dans nos jardins ?
16h00 > 16h30	Déambulation Echassiers araignées	16h30 > 17h30	Découverte jardins privés : N'y a t il que des légumes et des fleurs dans nos jardins ?
17h	Flash Mob Insectes et araignées		
17h30 > 18h	Déambulation Echassiers araignées		
19h	Apéro Diversité - Concert		
20h	Repas (géré par le CSC 2 Champs sur réservation)		
21h30 > 0h30	Bal		

Programme arrêté au cours de la réunion du 23 février en réunion commune aux 3 week-ends

Pour information, le CSC 2 Champs organise sa fête de quartier le même week-end et les festivités démarrent officiellement le vendredi 1^{er} juin dans l'après-midi avec un rallye insectes proposé par le foyer des Genêts aux écoles du quartier.

***Questions – réactions des conseillers / du public :**



- Les membres du groupe de travail Ecologie Urbaine indiquent que des bonnes volontés seront les bienvenues les 2 et 3 juin prochains.

4. POINT SUR LES DOSSIERS DE LA COMMISSION VIVRE ENSEMBLE

1/RAME EN CŒUR

Même si Jean-Jacques GAUTHIER a été contraint d'abandonner la course, le projet au CSC et avec l'association Echo-Mer se poursuit. Plusieurs pistes sont envisagées pour mettre en valeur le projet, notamment pendant la fête de quartier.

2/ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC HABITAT SUD DEUX SEVRES (HSDS)- CHAMPCLAIROT

L'enquête triennale de satisfaction réalisée auprès des locataires d'habitat collectif d'HSDS a été présentée par Stéphane Leblanc, responsable du Pôle Qualité de Service, à certains membres de la commission vivre ensemble. Les résultats de cette enquête, qui sont plutôt encourageants dans de nombreux quartiers de Niort, sont à la baisse sur celui de Champclairot.

Un projet de charte de voisinage est en projet, le service médiation de la ville-CCAS va également être contacté pour l'associer à ce projet. Réunion prévue le 6 mars prochain.

3/ QUARTIER BEAUDELAIRE

Les nouvelles et nombreuses constructions dans ce quartier changent les besoins. La commission Vivre ensemble demande d'organiser un temps pendant le prochain Conseil de quartier pour débattre de ce sujet et connaître les aménagements en prévision sur le secteur avec l' élu concerné.

Réponse de la Direction des Vies participatives : il est proposé d'organiser une réunion spécifique avec invitation des riverains et du Conseil de quartier. La Direction des Vies participatives prend contact avec l' élu concerné.

4/ FETE DE QUARTIER – BASSIN d'ORAGE 23 MAI ?

Le Directeur des Genêts relance l'idée d'un usage festif du bassin d'orage : la commission propose le développement d'un événement festif intergénérationnel en associant les lycéens par le biais de leurs animateurs culturels.

Le Conseil de quartier envisage un événement type concerts, projection de films, pique-nique. La date envisagée est le 23 mai.

***Questions – réactions des conseillers / du public :**

- A. DEFAYE : Pourquoi ne pas plutôt réfléchir à un événement fédérateur où le Conseil de quartier inviterait également les nouveaux arrivants en septembre ?

La Direction des Vies participatives rappelle que les calendriers de mai et juin sont déjà très chargés en événements, septembre pourrait être plus propice à l'organisation d'un événement.

5. TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES CONSEILLERS ET LE PUBLIC – QUESTIONS DIVERSES

D'ACTUALITE

1/ Guérites

Aujourd'hui ce n'est plus 1 mais 2 guérites qui sont situées sur le quartier de Goise-Champommier-Champclairot :

- la 1^{ère} : celle du pont d'Inkermann : elle est à l'abri du risque de destruction, son propriétaire (l'hôpital) ayant été identifié par les services de la Ville. Une réunion sur site puis un échange de courriers hôpital/Ville de Niort valident cet objectif de préservation.

L'Architecte des Bâtiments de France est été contacté pour en assurer la protection.

- la 2^{nde} : découverte à proximité de l'hippodrome (située à environ 50 m de l'entrée de l'hippodrome, chemin du lac à Romagné). Son origine et ses usages sont encore inconnus.

2/ Jardins partagés sur les quartiers de la ville

D. THOMMEROT informe les conseillers qu'un projet de développement de jardins partagés est en cours sur la ville. Le service gestion foncière est en phase d'identification de parcelles de moins de 1 500 m² qui pourraient être envisagées pour monter ce projet.



3/ Informations Association Art'osé du Foyer des Genêts

Les résidents du foyer des Genêts indiquent que leur association est en cours de renouvellement et lancent un appel à bénévolat.

L'objet de l'association consiste en la mise en valeur de l'art pour les personnes en situation de handicap. Régulièrement, l'association organise des expositions des créations artistiques réalisées par les résidents pendant les ateliers créatifs.

De plus, l'association est toujours à la recherche de bénévoles pour l'accompagnement des sorties,...

4/ Question des cambriolages récurrents rues N. Niepce, J. Chaptal,...

Une dizaine de riverains des rues N. Niepce, J. Chaptal et RH Poincaré évoquent les problèmes de cambriolages à répétition dont ils sont victimes depuis plusieurs mois. Ce groupe d'habitants vient demander au Conseil de quartier la prise en charge de panneaux de signalisation « voisins vigilants ». Inspiré du concept anglo-saxon « neighbourhood watch » (ou « surveillance de quartier »), le dispositif « voisins vigilants » existe en France depuis 2007 dans le but, surtout, de lutter contre les cambriolages en s'appuyant sur la participation citoyenne.

A. DEFAYE informe les conseillers qu'une réunion a eu lieu le 10 février dernier en présence du commissaire de police de Niort, des élus et représentants de la police municipale suite à un courrier signé de l'ensemble des riverains victimes de cambriolages.

***Questions – réactions des conseillers / du public :**

- Une conseillère de quartier, habitante du secteur ne souhaite pas que de tels panneaux soient installés sur le quartier, de crainte que la suspicion ne devienne trop grandissante.

Elus et services conseillent aux riverains de prendre contact avec la presse locale pour relayer leur problème.

5/ Visite de l'Acclameur

Est-il prévu d'organiser des visites de l'Acclameur pour les Conseils de quartier ?

La Direction des Vies participatives répond qu'il est en effet prévu d'organiser des visites guidées du lieu avant son ouverture au public.

6. DATES DES PROCHAINES REUNIONS

Réunions de bureau (115 rue de la Perche) :

- Mercredi 30 mai 2012, à 18h30

Réunions du conseil de quartier :

- Mercredi 20 juin 2012, à 20h (CSC Goise-St Florent)

Téciverdi quartiers :

- 14-15 avril : Clou-Bouchet – Centre ville –Nord
- 12-13 mai : Ste Pezenne – St Liguair – TCG
- 1-3 juin : GCC – Souché – St Florent

Téciverdi ville :

- vendredi 29 – samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet 2012.

La séance est levée à 23h15.

